# *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Alphonse Angot

## **Châtres** - Tome I

**Châtres**, c^on^ d'*Évron* (4 kil.), de l'arrond. de *Laval* (33 kil. E.).

### Anciens noms

*Castra,* 642 (Test. de saint Hadouin). — *Villa cum ecclesia Castras nomine,* 989 (Cart. d'Évron). — *Ecclesia Sancti-Martini de Castris,* 1125 (Ibid.). — *Parrochia de Castris,* 1237 (Ibid.). — *Rector ecclesie parrochialis de Castris,* 1452 (Lib. fundat., t. I, f. 52). — *Ecclesia de Castris,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Chastres,* 1554 (Reg. par.). — *In burgo de Castris,* 1612 (Cart. d'Évron). — *Châtres* (Jaillot). — *Châteaux,* 1715 (Carte cénom.). — *Châtres* (Cassini). — *Châtre,* 1777 (Le Paige, Dict.). — *La paroisse Saint-Martin de Châtres,* 1789.

### Géographie physique

*Géologie.* — « Cinq bandes de calcaire cambrien, avec alternance de schistes de même âge, occupent toute la région N. de la commune. Cet ensemble se dirige N.-E. S.-O., c'est-à-dire suivant une orientation concordant avec l'axe du synclinal des Coëvrons. Dans la région S., quartzophyllades cambriens surmontés par la bande de grès de Sainte-Suzanne passant dans les bois des Rougeries et des Montis. Blocs de grès à Sabalites sur la rive droite du ruisseau de Poulorbe. Au N.-O. du bourg, plateau de Bellevue couronné par un épais dépôt de limon. Blavier signale dans cette commune un gisement de minerai de fer exploité à la Goupillère (V. aussi l'art. *Besneraie*). Le minerai était porté au XVIII^e^ s. aux forges d'Hermet et d'Aron. » D.-P. Œ.

Le territoire, traversé de l'E. à l'O. par les ruisseaux des Places et de Châtres, occupe, à une altitude de 92 m. au N. et 130 m. au S., l'extrémité O. de la vaste dépression où se forment les branches diverses de la Jouanne. — Une voie de Montsûrs à Évron limite la paroisse au N. ; un vieux chemin, qu'on suit de Châtres à Vaiges, la borne à l'O. ; et une voie d'Évron à Saulges atteint la limite E. M. Gérault signale une voie romaine de Neau à Châtres. Actuellement le bourg et le canton N.-O. de la commune sont traverses par la route nationale d'Évron à Château-Gontier, et le bourg, qui touche la limite O. de la commune, est en communication par voie directe ou raccords avec Sainte-Suzanne (8 kil. S.-E.) ; Chammes (8 kil. S.) ; Livet (4 kil. S.-O.) ; la Chapelle-Rainsouin (7 500 m. O.) ; Saint-Christophe-du-Luat (2 500 m. O.) ; Neau (5 500 m. N.-O.) ; Évron (4 kil. N.-E.).

*Superficie,* cadastrée en 1846 par M. Douaud, 1 359 hectares. — En 1696, 18 métairies et 40 bordages, « fonds consistant en terre à froment, orge, avoine, quelques prés, beaucoup de bois de haute futaie et taillis ». Le bois de Guinegaud, que Jaillot indique au N., a disparu laissant un canton N.-E. presque désert ; les bois de Montis et des Rougeries occupent la partie S. Le Paige ajoute aux autres cultures celle du lin d'assez bonne qualité. La vigne, cultivée au XV^e^ s., disparaît peu après.

### Population, administrations

*Population* : Moyennes des naissances : 20, de 1600 à 1610. — 131 feux en 1696 ; — 539 hab. en 1726 ; — de 400 à 480 communiants en 1780 ; — 666 hab. en 1803 ; — 665 hab. en 1821 ; — 698 hab. en 1831 ; — 699 hab. en 1841 ; — 703 hab. en 1851 ; — 719 hab. en 1861 ; — 764 hab. en 1871 ; — 745 hab. en 1881 ; — 631 hab. en

1891 ; — 563 hab. en 1898 ; dont 272 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 56 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 70 fermes en 1843. En dépendant : la Ferme, 28 hab. ; — le château de Montécler ; la Saugère.

*Bureau* de poste et *Perception* d'Évron.

Assemblée

*Assemblée* à la *Quasimodo.*

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

« La paroisse, disent les habitants en 1789, n'a aucun commerce particulier, et ne subsiste que par la vente de ses denrées qu'elle fait ordinairement aux marchés d'Évron. » — Un four à chaux produisait, en 1840, 3 840 hectolitres. Actuellement les deux fours du Pierras et de la Croix-aux-Vesques sont fermés. Ceux des Vignes et du Rocher, exploités par la Société des mines de Sarthe et Mayenne, occupent de vingt-cinq à trente ouvriers.

*Paroisse* anciennement de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Évron ; de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Sainte-Suzanne et d'Évron, du grenier à sel de Sainte-Suzanne ; — du district et du canton d'Évron en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand de Laval et du doyenné d'Évron.

L'*église,* dédiée à saint Martin, refaite à différentes époques par parties, est absolument insignifiante comme édifice. Les deux chapelles, prises plutôt sur le chœur que sur la nef, sont sans symétrie. Celle de l'épître, d'abord sous le vocable de Saint-Joseph, renfermait le caveau des seigneurs de Montécler, dont les cercueils en plomb rangés sur des tréteaux ont été profanés et pillés pendant la Révolution. Il y avait aussi devant le chœur deux tombes de la famille de la Saugère. Les retables des trois autels, en tuffeau et marbres, sont d'un bon travail. A celui du chœur, sont les statues de saint Martin, de saint Pierre et de sainte Barbe ; dans la chapelle méridionale, la Vierge, le Sacré-Cœur, saint Joseph ; au N., saint Sébastien et saint Roch. — Quête en 1736 pour « l'ancienne image de la Vierge » ; — 1752, on transporte sur toile la peinture des tableaux de saint Roch et de saint Blaise et l'on fait peindre celui de saint Joseph. — Les fonts et le bénitier en marbre coûtèrent 61 ℔ en 1741. M. de Montécler donnait 26 ℔ par an pour l'entretien de l'horloge. Le clocher a été élevé en 1834, au bas de l'église, et la sacristie construite en 1855 par Baudrillard, d'Évron.

La première messe du dimanche fut fondée par les curés Guillaume Pelu, en 1619, et Pierre Courte, en 1725. La messe du lundi était pour les seigneurs de la Saugère.

La *confrérie* du Rosaire, érigée le 29 mars 1626, reçut de Mathurin Blanchard, en 1656, un legs de cinq quartiers de terre ; les associés, d'après un règlement épiscopal de 1692, payaient 2 sols à leur entrée et un sol de cotisation annuelle ; il y avait exposition du Saint-Sacrement le jour de la Purification et le premier dimanche d'octobre. L'autel, orné d'un joli tableau qui était dans la nef, a été transporté dans la chapelle de Montécler. Comme usage pieux on mentionne au XV$^{e}$ s. : les offrandes à saint Mathurin de Châtres ; au XVI$^{e}$ s., des legs à Notre-Dame de Châtres ; la recette du froment à la fête de sainte Barbe, 1733. — Les oblations en échinées, beurre, lin, oisons, sont considérables.

*Cure* successivement à la présentation de l'abbé, du chambrier, du prieur et des religieux d'Évron. L'abbaye percevait les deux tiers des dîmes, deux parts des oblations aux quatre principales fêtes, et le chambrier avait le droit de célébrer quatre fois par an dans l'église.

*Curés :* Guillaume *Nicolle,* arbitre, 1446, entre le curé d'Évron et les religieux de l'abbaye, reçut, le 18 février 1452, la visite de l'évêque du Mans, qui lui permit de détruire une vigne plantée par son prédécesseur dans un jardin situé derrière le presbytère, et qui dépérissait parce que le terrain n'était pas favorable ; il était encore en fonctions en 1495. — Mathurin *Guéroust* fait un échange, 1540, avec Maurice Richesoul, prêtre à Châtres ; résigne, 1561. — François *Badier,* de Châtres, 19 mai 1561, eut pour compétiteur : Michel Olivier et Julien Pennard, auquel il s'engage, 1566, à faire une rente de 20 écus ; il est qualifié doyen d'Évron, 1591, et démissionne, 1593. — Antoine *Badier,* résignataire du précédent, 31 décembre 1593, doyen d'Évron, 1600, permute, 1608. — Guillaume *Pelu,* curé d'Évron, entré en possession le 6 janvier 1609, 1619. — Jean *Pottier* révoque la résignation qu'il avait faite, 7 avril 1636. — Julien *Legendre,* d'Évron, pourvu par signature apostolique, 9 février 1640, inhumé dans l'église, le 4 avril 1651. — Guy *Choquet,* bachelier en théologie, demeurant à Laval, présenté par le chambrier d'Évron, 10 avril 1651, en compétition avec Jean Édard, présenté par l'abbé. — Nicolas *Lebrun,* du diocèse de Séez, demeurant au château de Montécler, résignataire des deux précédents, 22 avril 1651 et septembre 1655, eut encore à défendre ses droits contre Mathurin Blanchard, de Châtres. — René *Lemeusnier,* doyen d'Évron. 1672, † 1690. — Julien *Béasse* prend possession, le 28 juin 1690, devant Edme de Saint-Germain, archidiacre de Laval, en visite à Châtres, résigne, 1691. — Pierre *Courte,* demeurant à la Saugère, 5 mai 1691, prieur de Lincé à sa mort, en 1725. — Julien *Daugeard,* de Saint-Thomas-de-Courceriers, présentateur de la chapelle de la Ménardière en l'église de Notre-Dame de Mayenne, 18 juin 1725, † 1782 ; il fait prêcher une mission par les Capucins de Mayenne, en 1750. Il fournit au chanoine Le Paige un mémoire détaillé et intéressant sur sa paroisse. — Julien *Nerbrun,* vicaire de la Couture, 25 mars 1782, assiste à l'assemblée du Mans, 16 mars 1789, † 1790. — Christophe-François-Sébastien *Le Cerf,* prêtre aussi distingué par ses talents que par ses vertus, né à Évron, le 1er février 1756, nommé par l'évêque le 28 janvier 1790, prêta, le 13 février 1791, un serment restrictif dans lequel il déclara ne reconnaître « en ce qui concerne la foi et le régime spirituel de l'Église,… d'authorité compétente que celle du Pape et des évêques. » Son vicaire prêta le serment dans les mêmes termes. « Lequel serment desdits sieurs curé et vicaire, ajoutent les officiers municipaux, nous a paru très conforme aux sentiments de la Religion que nous avons le bonheur de professer et dans laquelle nous voulons, aussi bien qu'eux, vivre et mourir. » Malgré la présence de l'intrus et les persécutions qu'il eut à subir surtout de la part d'un démagogue qui en vint à le frapper et à le traîner par les cheveux. M. Le Cerf administra sa paroisse jusqu'au Samedi-Saint 1792. Interné d'abord aux Cordeliers de Laval, il partit, le 9 septembre, pour l'Angleterre. A son retour il reprit ses fonctions, et fut maintenu, 1803, dans sa cure où il mourut le 27 mai 1825. Paul-Jean Mézière, vicaire, se cacha à Évron, sa ville natale, et exerça un véritable apostolat dans toute la contrée. Au Concordat, il préféra la cure de Vaiges à celle de Gorron qui lui était offerte, devint ensuite curé de Saint-Léger et mourut au Mans, chanoine honoraire, le 1er mars 1848, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Les deux premiers intrus nommés à Châtres. Cauchard et Rouillard, n'osèrent accepter. Le troisième, Charles Le Guy, n'y resta que quelques jours. Le quatrième, Charles Moreau, sacriste d'Izé, ordonné par Villar malgré son ignorance notoire et installé au mois de juin 1793 par la garde nationale d'Évron, apostasia l'année suivante et fut tué dans un combat livré aux Chouans à Sainte-Gemmes-le-Robert, en 1795. — Jean *Bousselet,* 1825, révoqué en 1832 comme ayant pris part au mouvement insurrectionnel. — *Ménard,* 1832, † 1861. — *Esnault,* 1861, † 1868. — *Gautier,* 1868-1880. — *Barré,* 1880, † 1884. — *Lecomte,* 1884-1898. — *Baulain,* 1898.

Le *presbytère,* bâti par M. Daugeard, 1759, ne fut pas aliéné pendant la Révolution.

Le *cimetière,* situé autour de l'église, fut transféré en 1785 sur la route d'Évron, dans le champ de la Gilotière, cédé par le curé.

## Écoles

*Écoles.* — « Les escolliers » de Châtres sont mentionnés dans un compte de 1591. François Patry, chargé de la tutelle de son beau-frère âgé de douze ans, s'engage à l'envoyer « aux escolles, soit à Chastres, soit à Évron », 1657. — Il y avait une maîtresse d'école en 1778. — L'école des garçons, laïque, a été reconstruite en 1883 sur un devis de 24 000 fr. — L'école des filles, tenue par les sœurs d'Évron depuis 1879, a été laïcisée au mois d'août 1897. Une école libre congréganiste s'ouvrit le 14 septembre suivant.

## Établissements de charité

Le premier fonds du *Bureau de charité* provient d'un legs de 1800 ℔, fait en 1718 par Jean-Baptiste d'Estrées, abbé d'Évron. M. Le Cerf, curé, légua aussi 600 fr. en 1825.

## Féodalité

*Féodalité.* — Anne de Laval laisse à l'abbé d'Évron, vers 1453, tous les droits qu'elle possédait dans la paroisse. Mais la seigneurie proprement dite appartenait bien antérieurement à l'abbaye et était attachée au fief de Châtres et, dit-on, à un manoir du bourg ayant deux cheminées rondes et de grandes fenêtres à meneaux. En 1612, Étienne Baudry, chambrier d'Évron, cède au seigneur de Montécler, à titre d'échange, la seigneurie de paroisse, *jura honorifica et emolumenta feodalia quæ habebat in burgo de Castris.* L'arrêt du parlement auquel fait allusion le marquis de Quatrebarbes et en vertu duquel Pierre du Bois, seigneur de la Saugère, aurait, comme protestant, été privé de la fondation de Châtres au profit d'Urbain de Montécler, doit porter sur un autre point.

## Notes historiques

*Notes historiques.* — M. Leblanc signale à la Commission historique de la Mayenne (1879), la découverte dans une anfractuosité de rocher calcaire de plusieurs vases en bronze et de quelques ossements ; le tout recouvert de terre et de végétation. Cette communication n'a pas été vérifiée depuis. — Les seuls noms qu'on puisse regarder comme anciens sont les Montils et la Saugère. Par contre, celui de la paroisse paraît dans le testament de saint Hadouin, qui lègue ce domaine à l'abbaye d'Évron ; dans la charte de restauration de l'abbaye par Robert, comte de Blois, qui lui restitue la villa et l'église, 989 ; et enfin, en 1125, dans une charte confirmative d'Hildebert, qui indique le vocable de cette même église. — Les habitants soutiennent un procès en parlement en 1704, pour s'affranchir du droit de luminaire que percevait la cathédrale sur leur église, de temps immémorial. — Dans le cahier de 1789, ils expriment le vœu que le curé ne soit pas obligé seul à faire les frais du vicariat, « n'étant pas fondé en plus d'un tiers dans les dîmes », et que le vicaire ne soit plus astreint à faire la glane, « pour éviter les propos indécents qu'il est dans le cas d'essuyer » ; ils souhaitent aussi qu'il soit établi un bureau de charité ; le tout aux dépens des gros décimateurs, des seigneurs et des riches fermiers. — Juillet 1789, « commencement dans ce canton de la révolution morale », lit-on sur les registres de l'église. — D'accord avec ses prêtres la municipalité s'oppose énergiquement aux décrets sur la constitution civile du clergé ; elle refuse, elle aussi, le serment civique, novembre 1792. Les réélections qu'on veut imposer et que vient présider Olivier Provost du Bourrion, membre du district, le 26 février 1792, ne peuvent se faire, et le commissaire doit, comme à Chammes, s'esquiver en grande hâte. C'est à Châtres que se réunit la troupe qui alla, le 2 avril, manifester au district et donner le premier exemple de protestation armée contre les lois révolutionnaires. Plusieurs combats eurent lieu sur le territoire de Châtres, qui se trouvait faire partie de la région occupée par *Saint-Paul.* — De 1810 à 1813, les réfractaires font des apparitions dans la commune. — L'insurrection de 1832 eut aussi son contre-coup à Châtres. — Le 31 janvier 1871, d'après les conventions de l'armistice, les avant-postes français sont établis à Châtres.

## Maires

*Maires :* Louis *Bedu,* 1791. — Thomas *Breton,* 1798. — *Blanchard,* 1800. — *Lebreton,* fils, 1801. — Thomas *Lebreton,* 1813. — *Trouillard,* 1821, 1850. — Marquis de *Montécler,* 1855, 1880. — *Trouillard,* 1880-1892. — *Leplat,* 1892.

## Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1554. — Quelques titres à la fab. — Arch. de la M., *Correspondance administrative,* t. II, p. 117 ; L. 245. — Le Paige, *Dict. du Maine,* art. *Châtres,* enrichi des notes du curé Daugeard. — Gérault, *Notice sur Évron,* p. 216, 228, 244, 260, 263. — *Lib. fundat.,* t. VI, p. 4. — Arch. nat., KK. 324 ; F/7. 3 241 ; F/1c, III, Mayenne, 5 ; Q/3. 78. — *Revue du Maine,* t. XXIII, p. 119. — *Monographie de Brée,* p. 75.

## Localités

Pour les localités, v. les art. : *Beauregard, la Besneraie, Courtachien, les Hermenaudières, la Saugère.*